

FORMULAIRE PRÉ INSCRIPTION SCOLAIRE 2023/2024

Service Scolaire
Mairie de Verrières-le-Buisson
Tél. 01 69 53 78 34
scolaire@verrieres-le-buisson.fr

Date d'enregistrement par l'administration :

ENFANT

Nom : Prénom : Sexe : M..... F

Date et lieu de naissance : Département :

Vaccinations : OUI / NON (cocher la case correspondante)

Nom et adresse de l'école précédente :

RESPONSABLE LÉGAL 1 [PARENT PAYEUR]

Marié Célibataire Pacsé Vie maritale Séparé Veuf

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Portable :

Mail :

Profession, nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

RESPONSABLE LÉGAL 2 [AUTRE PARENT]

Marié Célibataire Pacsé Vie maritale Séparé Veuf

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Portable :

Mail :

Profession, nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

ÉCOLE D'AFFECTATION :

NIVEAU RENTRÉE 2023/2024 :

DÉROGATION : OUI / NON (cocher la case correspondante) **ÉCOLE DEMANDÉE :**

MOTIF DE LA DEMANDE (courrier des Parents à fournir)

Frères et sœurs scolarisés :

Nom	Prénom	Date de naissance

OBSERVATIONS DES PARENTS :

.....
.....



PIÈCES À FOURNIR :

- Fiche de demande d'inscription scolaire dûment remplie.
- Livret de famille.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les personnes hébergées chez un tiers, une attestation d'hébergement, le justificatif de domicile et CNI de l'hébergeant et une attestation de la CAF ou tout autre justificatif au nom du demandeur à l'adresse de l'hébergeant).
- Carnet de santé (photocopies des vaccins obligatoires).
- En cas de situation particulière (divorce, garde alternée, séparation, etc.), fournir une photocopie du jugement prononcé (ou toute autre décision) et une autorisation du parent extérieur à la commune exprimant son accord à ce que l'enfant soit scolarisé sur la ville (code civil : articles 373-2 à 373-2-5).
- Certificat de radiation pour les nouveaux arrivants.

L'inscription en Mairie ne sera définitive que lorsque le dossier sera complet. Vous serez informés de la décision de Monsieur le Maire par courrier. Vous pourrez alors finaliser l'inscription avec la directrice de l'école, selon les modalités précisées dans le courrier.

Je déclare exact l'ensemble des renseignements portés sur cette fiche et dans les pièces jointes. Toute fausse déclaration est susceptible de sanctions prévues par les articles 441-1 et suivants du code pénal.

Je m'engage à communiquer tout changement relatif aux renseignements indiqués sur ce dossier.

Date :

Nom et prénom du demandeur :

AUTORISATION PARENTALE

DROIT À L'IMAGE

- J'autorise la ville de Verrières-le-Buisson à publier des photographies et des vidéos de mon enfant dans le cadre des activités de la structure sur tout support :

OUI

NON

QUOTIENT FAMILIAL

ATTENTION – Pensez à faire calculer votre quotient familial. Le calcul du quotient familial vaut pour les prestations scolaires (périscolaire, restauration, accueil de loisirs, etc.)

Le quotient familial, qui est calculé pour l'année civile, n'est pas reconduit d'une année sur l'autre : son calcul est obligatoire même si la situation de la famille est inchangée.

FICHE D'INSCRIPTION ET DE RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

ATTENTION – Pensez à remplir et retourner rapidement la fiche d'inscription et de renseignements sanitaires.

Ce document est indispensable chaque année pour toute inscription de votre enfant aux activités périscolaires et accueil de loisirs.





MAIRIE – Service régie-facturation
Place Charles de Gaulle - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON
01 69 53 78 00 – regies@verrieres-le-buisson.fr

DOSSIER DE QUOTIENT FAMILIAL 2023

(1 SEUL PAR FAMILLE)

Valable sur les tarifs du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

POUR RAPPEL : le calcul du quotient familial permet d'appliquer le tarif en fonction de vos revenus, en ce qui concerne : le périscolaire, l'accueil de loisirs sans hébergement du mercredi et des vacances scolaires, les crèches, les classes transplantées et la restauration scolaire (facturée par API restauration).

LE DOSSIER COMPLET (imprimé complété accompagné des pièces justificatives demandées) devra parvenir au plus tard pour le **30 NOVEMBRE 2022** soit par :

- ➔ dépôt à l'accueil de la Mairie
- ➔ envoi par courrier à l'adresse ci-dessus en précisant « **service régies – quotient familial 2023** »
- ➔ mail à regies@verrieres-le-buisson.fr en précisant dans l'objet : **Nom de famille – QF 2023**

Si vous envisagez de déposer **un dossier d'aides facultatives aux vacances (concernent les quotients de C1 à C3) auprès du CCAS**, votre dossier **devra être déposé avant le 20 septembre 2022**. Pour cela, vous devez *cocher la case*.

- Je ne souhaite pas recevoir mes factures par mail.
- J'autorise la Mairie à avoir accès à mon compte CAF pour obtenir les informations nécessaires à l'instruction de mon dossier.
- J'autorise la Mairie à communiquer mes informations à ses services internes si besoin.
- J'autorise la ville à utiliser mes coordonnées informatiques pour transmettre des informations importantes.

A compléter intégralement – indiquer le nom de famille en majuscules - merci

NOMS DE LA FAMILLE :

NOMS DE LA FAMILLE :

ADRESSE (complète) :

TELEPHONE FIXE DOMICILE :

Situation matrimoniale : Célibataire Divorcé Marié Pacsé Séparé
 Veuf/veuve

Renseignements	Représentant 1	Représentant 2
Civilité		
Nom et prénom		
Téléphone portable		
Adresse mail		

N° d'allocataire CAF :

CIVILITE & NOM de l'allocataire :

COMPOSITION DU FOYER

Vous devez indiquer tous les enfants à charge (*important pour l'attribution du nombre de parts*) et autres personnes accueillies

NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	ETABLISSEMENT

Nombre d'enfants à charge :

Je soussigné(e),..... atteste l'exactitude des informations fournies et m'engage à signaler tout changement familial ou professionnel.

Fait à Verrières-le-Buisson, le

Signatures

Représentant 1

Représentant 2

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

OBLIGATOIREMENT en respectant les années demandées

- ⇒ **Ce dossier de demande** de calcul du quotient familial complété et signé (disponible à l'accueil de la mairie ou sur l'espace Citoyens, rubrique EDITION DE DOCUMENTS)

- ⇒ **1 SEUL justificatif de domicile de moins de 3 mois sur la Ville de Verrières-le-Buisson**
 - Soit une attestation d'assurance du logement
 - Soit une attestation du fournisseur d'électricité
 - Soit les 3 dernières quittances de loyer pour les locataires
 - Soit une attestation notariale d'acquisition si achat en cours

- ⇒ **Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois** uniquement en cas de nouvelle naissance ou pour les nouveaux arrivants

- ⇒ **Avis d'imposition ou de non-imposition 2022 sur les revenus 2021** (toutes les pages). En cas de déclaration individuelle fournir les 2 avis.

- ⇒ **CAF** : attestation des paiements détaillés **des mois de janvier à décembre 2021**
et les 3 derniers avis de paiements mentionnant l'adresse du domicile sur Verrières-le-Buisson (demande à effectuer en ligne sur votre espace personnel ou en cas de changement de Département auprès de la CAF de votre ancien lieu de résidence)

- ⇒ Si vous êtes demandeur d'emploi : attestation fiscale de l'année 2021 délivrée par Pôle emploi
- ⇒ Avis de paiement : pension d'invalidité, indemnités journalières de sécurité sociale
- ⇒ La carte d'invalidité

- ⇒ **EN CAS DE DIVORCE, RUPTURE DE PACS OU SEPARATION** avec une mise en place de garde alternée, il est possible de créer un dossier par parent. Ainsi, chaque foyer a son espace Citoyens personnel permettant de faire les réservations aux activités selon les jours de garde de l'enfant. De plus, la facturation est alors personnalisée par foyer, correspondant aux revenus de chaque foyer et aux jours de garde du parent.

- ⇒ **Pour ce faire**, vous devez fournir, **en plus du dossier initial**, les justificatifs suivants :
 - Jugement de divorce **OU**
 - Justificatif de séparation **OU**
 - Attestation de rupture de PACS
 - Un calendrier (**sur une année civile**) daté et signé par chacun des parents, indiquant les semaines de garde de l'enfant pour chacun des parents
 - Si l'un des deux parents n'habite plus la Ville de Verrières-le-Buisson :
 - Un justificatif de domicile
 - Il devra joindre un courrier adressé à Monsieur le Maire, sollicitant l'octroi du tarif Verriérois

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE TRAITE – le tarif maximum sera appliqué sans possibilité de recours pour régularisation.

Pour faciliter l'instruction de votre dossier, si vous avez des informations complémentaires à communiquer, vous pouvez le faire ci-dessous :

EN CAS DE CHANGEMENT après le calcul du quotient familial, vous devez nous en informer.

⇒ **Naissance** : acte de naissance

⇒ **Divorce, séparation, rupture de PACS** : justificatif

⇒ **Perte d'emploi** :

- l'attestation de Pôle emploi indiquant tous les renseignements (date de fin de contrat, attribution du nombre d'allocations et le montant)
- le ou les bulletins de salaire (si interruption en cours d'année)
- l'attestation de paiement de la CAF pour l'année en cours
- les salaires du ou de la conjointe

En ce qui concerne la perte d'emploi, le dossier pourra être réétudié après une période de 2 mois.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier complet :

Relances :

Catégorie de quotient familial :

Date d'application :

Transmis à API restauration :

Observations

Activités périscolaires et accueil de loisirs
Fiche d'inscription et de
RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Service Jeunes
Mairie de Verrières-le-Buisson
Tél. 01 69 53 78 00
jeune@verrieres-le-buisson.fr

La réservation de place à l'accueil de loisirs reste INDISPENSABLE sur l'Espace Famille ou sur les formulaires disponibles sur le site Internet, rubrique « enfance jeunesse » et en mairie.

Enfant

Nom _____ Prénom _____
Date de naissance ___ / ___ / _____ Ecole fréquentée _____

Représentants légaux

Nom _____	Nom _____
Prénom _____	Prénom _____
Adresse _____	Adresse _____
_____	_____
Tél. domicile ___ ___ ___ ___	Tél. domicile ___ ___ ___ ___
Tél. travail ___ ___ ___ ___	Tél. travail ___ ___ ___ ___
Tél. portable ___ ___ ___ ___	Tél. portable ___ ___ ___ ___
Courriel _____	Courriel _____
Employeur _____	Employeur _____
Adresse _____	Adresse _____
_____	_____

Renseignements médicaux

Médecin traitant _____
Allergies _____

Protocole d'Accueil Individualisé Oui Non
Observations _____

Doses vaccin DTP	Type	Dates

Maladie(s) _____

Contre-indication(s) _____

Informations générales

N° allocataire CAF _____ Régime Général Agricole Autre

Assurance : Nous vous signalons qu'il est dans votre intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels pouvant exposer votre enfant lors des activités auxquelles il participera.

Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
Verrières-le-Buisson



Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (autres que les représentants légaux)

(renseigner minimum une personne)

Nom/Prénom _____ Tél. ____ ____ ____ ____ À appeler en cas d'urgence
Nom/Prénom _____ Tél. ____ ____ ____ ____ À appeler en cas d'urgence
Nom/Prénom _____ Tél. ____ ____ ____ ____ À appeler en cas d'urgence
Nom/Prénom _____ Tél. ____ ____ ____ ____ À appeler en cas d'urgence
Nom/Prénom _____ Tél. ____ ____ ____ ____ À appeler en cas d'urgence

Autorisations

- Autorise la Ville à publier dans ses brochures, films et sur son site Internet, les photos de mon enfant.
- Autorise la Ville à utiliser mes coordonnées informatiques pour transmettre des informations importantes
- Autorise la participation de mon enfant aux sorties véhiculées y compris hors de la commune
- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées par l'accueil de loisirs, y compris les activités sportives

Calcul des participations familiales

La Caisse d'allocations familiales met à la disposition des villes un service Internet à caractère professionnel qui permet de consulter les éléments de votre dossier nécessaires à l'exercice de notre mission.

Conformément à la loi « informatique et liberté » N°78-17 du 6 janvier 1978, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations. Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

- Autorise les services de la Ville à consulter mon dossier sur le site de la CAF
- N'autorise pas les services de la Ville à consulter mon dossier sur le site de la CAF

Je soussigné(e) _____ autorise les services municipaux encadrant mon enfant à pratiquer les soins d'urgence, certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à prévenir le service de toute modification (changement d'adresse, problème de santé, situation familiale...); et atteste avoir bien pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à Verrières-le-Buisson,
le ____ / ____ / _____

Signature indispensable

Fiche à déposer à l'Hôtel du Ville accompagnée obligatoirement des documents suivants (originaux et photocopies):

- ✓ Document attestant la vaccination à jour du DTP

(pas d'envoi électronique ni par courrier)

Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
Verrières-le-Buisson

